

SEANCE DU 11 AVRIL 2008 , à 20H30

Présents : ALBERICI, ALBERT, ALRAN-REY, BANDET, BIBAL, BONTON, CABROL, DELPECH, GRANIER, JULIEN, LAFON, MOUYSSSET, RAULHAC, LAMESLE, BIZOUARD, TERRAL, LAURENS

Absents Excusés : CAYRAC, MOUSSA

Secrétaire de séance : ALRAN-REY

DESIGNATION DU PRESIDENT DU CCAS DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2008

Lors de la réunion du conseil municipal du 3 avril 2008, Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un président du CCAS de la commune ainsi que 5 membres.

Après discussion, le conseil municipal décide de nommer en tant que président Monsieur JULIEN Gérard.

Il décide aussi de nommer en tant que membres les conseillers suivants :

Madame LAFON Françoise

Madame MOUYSSSET Béatrice

Monsieur MOUSSA Omar

Madame BIBAL Anne Marie

Monsieur BONTON Franck

TARIF TAXE ASSAINISSEMENT 2008

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le prix de la taxe assainissement proportionnelle au m³ et de le laisser à 0.55€ euros HT.

La part fixe a été votée lors de la séance du 4 février 2008 pour un montant de 38€ (19 euros en février et 19 euros en septembre).

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008

Le conseil municipal a procédé au vote des différents budgets primitifs 2008.

BUDGET COMMUNE 2008

Le budget primitif a été voté à l'unanimité :

Section fonctionnement	Section investissement
Dépenses 1 439 055.25€	dépenses 935 687.01€
Recettes 1 439 055.25€	recettes 935 687.01€

BUDGET ASSAINISSEMENT 2008

Le budget primitif a été voté à l'unanimité :

Section fonctionnement	Section investissement
Dépenses 356 554.15€	dépenses 430 962.37€
Recettes 356 554.15€	recettes 430 962.37€

BUDGET ZONE DE LA MOULINE 2008

Le budget primitif a été voté à l'unanimité :

Section fonctionnement	Section investissement
Dépenses 750 695.74€	dépenses 749 049.99€
Recettes 750 695.74€	recettes 749 049.99€

LE BUDGET CCAS 2008

Le budget primitif a été voté à l'unanimité :

Section fonctionnement
Dépenses 9 000€
Recettes 9 000€

CONVENTION CAF : bilan financier 2007

Madame ALRAN REY présente le bilan financier du réalisé 2007 du contrat enfance jeunesse, demandé par la CAF du TARN.

Réalisation des actions nouvelles pour 2007 :

CRECHE PIROUETTE GALIPETTE : 54 818.57€

LE VILLAGE DES ENFANTS

(CLAE, CLSH, ADOS, Coordination) : 131 243.96€

TOTAL du financement de la municipalité pour 2007 : 186 062.53€

Après discussion, le conseil municipal accepte ce bilan et charge Madame le Maire de le signer et de le renvoyer à la CAF.

RENOUVELLEMENT FIN CONTRAT CAE

Monsieur GRANIER Philippe informe le conseil municipal que certains contrats CAE arrivent à terme ou à renouvellement.

Le contrat de Monsieur MEXE René se termine le 30/09/2008.

Le contrat de Monsieur CAVAILLES Jean Marie se termine le 30/06/2008.

Le conseil municipal demande à Monsieur GRANIER de se renseigner sur les différents contrats existants afin de permettre à la commune d'embaucher ces deux personnes.

Le contrat de Madame MAUREL Nicole qui se termine le 30/04/2008, sera renouvelé pour 8 mois supplémentaires soit jusqu'au 30/12/2008.

Le conseil municipal charge Madame le Maire de signer les conventions et les contrats nécessaires.